

Journées CRIP: 'RSE' (social), un nouveau métier ?

Il existe des orientations européennes en matière de responsabilité sociétale. Plusieurs interventions lors des journées iTiForums du CRIP (Club des Responsables Infrastructure & Production) en fait état des dispositions adoptées par l'U.E.

Les nouvelles directives ont poussé à la création de postes de « Directeurs du développement durable » notamment dans les grands groupes. Ils ont pour mission de prendre conscience des dérapages vis-à-vis de l'environnement. Ils influencent la **responsabilité sociétale** à moyen et long terme. C'est pour cette raison qu'ils sont généralement présents dans les comités de direction; ils diffusent les informations liées au développement durable, coordonnent l'ensemble des actions engagées aujourd'hui par les sociétés, s'agissant de dépendance et de **coûts énergétiques** (le poids de l'empreinte carbone, les modalités de recyclage des déchets en font également partie...) . Ces managers interviennent également sur la durée de vie des équipements, sur la politique des fournisseurs; ils positionnent leur société vis-à-vis des exigences sociétales définies par l'UE (tableaux de bord et indicateurs).

Philippe Eon a identifié cette montée en puissance et a créé il y a deux ans le **Cercle des directeurs de développement durables** (70 membres aujourd'hui de 45 grandes sociétés).

Ils échangent leurs informations et partagent leurs expériences , réfléchissent sur les orientations.

Au niveau IT , les DSI sont responsables de 20% du PIB en termes de responsabilité sociétale mais dispose d'un solide effet de levier sur 60% du PIB.

Ainsi le CRIP et le Cercle DDD vont certainement partager la pertinence d'indicateurs, le contrôle de leurs utilisations et le cheminement vers les objectifs définis par l'UE.

Aussi , vis-à-vis de l'Union Européenne, une question se pose : à quand la promotion de telles associations ou autres cercles de développement durable appliqué à l'environnement IT ?

—

(*) Michel Borne, consultant Bream & Laanaia